

SPG MITTEILUNGEN COMMUNICATIONS DE LA SSP

AUSZUG - EXTRAIT

Histoire de la Physique (11)

1946-1960: Une période difficile pour la physique genevoise

Jan Lacki, Uni Genève

*Cet article est apparu à l'origine en deux parts:
part 1 dans les **Communications de la SSP**, no. 43 (p. 50 - 54),
part 2 dans les **Communications de la SSP**, no. 44 (p. 44 - 48).*

This article has been downloaded from:
http://www.sps.ch/uploads/media/Mitteilungen_Histoire_11.pdf

© see http://www.sps.ch/bottom_menu/impressum/

Histoire de la Physique (11)

1946-1960: Une période difficile pour la physique genevoise

Jan Lacki, Uni Genève

Dans le numéro 34 (Mai 2011) des *Communications de la SSP*, je rendais compte de la trajectoire scientifique d'Arthur Schidlof, l'un des premiers théoriciens suisses et un pionnier de ce domaine à Genève. Il occupa la première chaire de physique théorique de l'Institut de Physique genevois mais sa mort prématurée l'empêcha d'y laisser une empreinte profonde. Le successeur de Schidlof à Genève fut E. C. G. Stueckelberg. Comme Gérard Wanders a déjà évoqué les années de recherche initiales de Stueckelberg dans les *Communications*¹ et que je reviendrai sur les détails de sa production scientifique remarquable dans une autre contribution, je m'attacherai ici à examiner plutôt le sort de la physique genevoise dans les années troublées qui séparent sa démission pour raisons de santé en 1949 de sa réintégration dans la faculté en 1961. Comme on le verra, il fallut une dizaine d'années pour que la physique genevoise, et non seulement théorique, recouvre, avec l'arrivée de Josef Maria Jauch, une totale stabilité.

Rappelons pour commencer les conditions de l'arrivée de Stueckelberg à Genève. Arthur Schidlof disparaissait brutalement en 1934². La proposition de nommer Stueckelberg jusqu'à la fin du semestre d'hiver 1934-1935 pour le remplacer dans l'enseignement de la physique théorique était approuvé par le Département de l'Instruction Publique (DIP) le 20 décembre. Il était nommé professeur ordinaire de physique théorique l'année suivante.

Alors que l'excellence scientifique de Stueckelberg laisserait imaginer que son arrivée allait assurer à long terme l'avenir de la physique théorique genevoise, l'examen de l'histoire de son mandat à Genève fait aboutir à une appréciation plus mitigée³. Sa maladie aux rechutes persistantes⁴ en est sans doute responsable. Suite à des accès récurrents d'instabilité psychique, Stueckelberg démissionnait de sa chaire en 1949, laissant un vide qui ne sera pas comblé avant le début des années soixante. C'est toute la physique genevoise, qui allait traverser alors une période difficile. Pour en comprendre les circonstances il est nécessaire de remonter dans le temps et se pencher sur une autre perte que le physique genevoise venait juste de subir dans les mêmes années.

La démission de Stueckelberg, la seconde d'une série noire

Quand Stueckelberg présente sa démission⁵, la physique genevoise est déjà orpheline de son principal animateur, Jean Weiglé. Nommé en même temps que Schidlof suite à la succession de Guye, Weiglé dirigeait l'institut de physique expérimentale et était à ce titre le chef de la physique

genevoise⁶. En 1946, Weiglé sollicite un congé d'une année pour se rendre aux Etats-Unis afin de se mettre à jour, - c'est la raison qu'il invoque - avec les recherches les plus avancées menées dans des instituts donc l'Europe ne peut se prévaloir. La question de son congé donne lieu à un certain débat au sein de la faculté. Pour certains de ses collègues le moment est mal choisi. En effet, depuis 1942, l'horizon de la physique genevoise et plus largement de la faculté des sciences est rempli par le grand chantier de la conception et réalisation du nouveau bâtiment universitaire destiné à accueillir la physique, depuis longtemps à l'étroit (comme beaucoup d'autres disciplines) dans le bâtiment originel de l'université aux Bastions⁷. Weiglé joue dans ces développements un rôle de premier plan et on craint que son absence ne vienne perturber le calendrier du nouveau bâtiment. Weiglé obtiendra néanmoins son congé suite à la prise de position de ceux, dont le doyen, qui pensent que brimer ainsi les velléités scientifiques de leur collègue, ne sera en fin de compte pas profitable à Genève. Il est décidé de nommer comme suppléant pour ses cours son assistant Richard Extermann qui remplit à ce moment les fonctions de chef des travaux. Dans le courant des mois qui suivent Extermann sera nommé privat-dozent⁸.

Un coup de théâtre survient début 1947 quand Weiglé annonce qu'il souhaite démissionner pour rester définitivement aux Etats-Unis⁹. La question de son remplacement prendra une grande place dans les débats de la faculté: il ne s'agit pas seulement de trouver un nouveau tenant pour la chaire de physique expérimentale, mais de donner à la physique genevoise un nouveau patron d'envergure capable d'incarner la place importante de la discipline dans un paysage scientifique où le prestige et les promesses (en particulier au niveau des financements) des recherches nucléaires sont présentes dans tous les esprits¹⁰. Parmi les différentes possibilités pour assurer la succession de Weiglé, la faculté choisissait l'option de nommer un nouveau directeur par appel en Suisse mais en dehors de Genève, et considérait immédiatement, suivant une suggestion de Weiglé, Helmut Bradt, ressortissant Allemand qui bénéficiait alors du fort soutien de Paul Scherrer¹¹.

⁶ Rappelons-nous la hiérarchie tacite établie lors de la nomination des successeurs de Charles-Eugène Guye, voir mon article sur Schidlof cité en note 2.

⁷ Ce premier bâtiment spécifiquement universitaire remonte à 1872.

⁸ Séance plénière de la faculté du 17 mars 1947.

⁹ Sa démission est annoncée à la séance plénière de la faculté le 23 février 1947.

¹⁰ Séance des professeurs ordinaires (P. O.) du 10 mai 1948.

¹¹ Helmut L. Bradt quittait l'Allemagne en 1934 pour aller étudier à l'ETH; les circonstances de son départ sont probablement liées à ses origines juives (voir à ce sujet: Tutti Jungmann-Bradt: *Die Bradts - Jüdische Familiengeschichte aus Berlin 1870-1999*, Konstanz 1999). Voir aussi les informations contenues dans les pages consacrées à sa femme, l'écrivaine et activiste Maria Drittenbass, <http://findmittel.ch/archive/archNeu/Ar167.html>.

¹ No 32, p. 20.

² Voir les *Communications de la SSP* no 34, p. 48-51.

³ Les activités de Stueckelberg à Lausanne demandent un jugement séparé.

⁴ Voir l'article de Gérard Wanders cité en note 1.

⁵ Pour les circonstances de cette démission, voir plus loin.

Une commission facultaire ¹² était mise en place pour évaluer l'intérêt d'une procédure d'appel en faveur de Bradt. Elle était aussi chargée de faire des propositions sur la réorganisation de l'enseignement de la physique expérimentale. La succession de Weiglé soulevait en effet la question d'une réforme de cet enseignement jugé insuffisant pour certains étudiants, trop avancé pour d'autres. Les propositions de la commission furent exposées lors de la séance des P. O. du 21 juin 1948. Jugeant la personnalité de Bradt « intéressante mais ne justifiant pas un appel », la commission préconisait de ne pas précipiter les choses et d'ouvrir un concours: cela permettait de ne pas écarter d'autres candidats d'autant plus que Bradt pouvait bien entendu y prendre part (on le jugeait ainsi encore suffisamment jeune – « il n'a que 31 ans » - pour se prêter à cet exercice). Le doyen livrait à ce propos une information lourde de sous-entendus: les autorités fédérales « regretteraient qu'un étranger soit nommé à la direction de l'Institut » ¹³. Quant à la nécessité de réorganiser l'enseignement de la physique expérimentale, la commission proposait d'associer à la chaire de physique expérimentale deux professeurs, un ordinaire (remplaçant Weiglé), assurant 4 heures de physique expérimentale générale et assumant la direction de l'Institut, et un extraordinaire, chargé de 2 heures d'enseignement (que l'on supposait de niveau avancé).

En suivant les discussions autour de la succession de Weiglé un fait attire l'attention: pour autant que l'on se fie au procès verbaux de la faculté, il semblait à l'époque aller encore de soi que le successeur de Weiglé devait reprendre la charge de directeur de l'Institut, et cela malgré le fait que le professeur ordinaire restant, déjà sur place (en l'occurrence le théoricien Stueckelberg) pouvait se prévaloir d'une ancienneté manifeste sur le futur arrivant. Comme la réputation scientifique de Stueckelberg n'était, à ce moment, plus à faire ¹⁴, il est difficile de ne pas interpréter cette préférence hiérarchique comme reflétant encore à cette époque le statut inférieur (du moins administrativement) de la physique théorique par rapport à l'expérimentale. Il faut cependant être prudent: cette préférence pouvait tout aussi bien refléter les réalités de terrain liées à la personnalité de Stueckelberg et aux ennuis de santé qui affectaient ce dernier.

Le remplacement avorté de Weiglé

Les candidatures reçues suite à l'annonce du concours pour les postes des professeurs de physique expérimentale de Weiglé sont discutées lors de la séance du 25 octobre 1948: pour le poste de professeur ordinaire concourent MM Helmut-L. Bradt, Georg Busch, Raymond Daudel, Rudolf Fichter, Richard Extermann, Serge Nikitine, Jean Pirenne, John Talbert et Carl Wescott alors que les postulants pour l'extraordinariat sont Dirk Bijl, Ferdinand Cap, Richard Extermann, Serge Nikitine Raphael Feinberg et Jean Saddy. Trois candidatures sont retenues pour la chaire ordinaire,

¹² Elle était composée des profs Stueckelberg, Wavre, Briner, Tiercy et du doyen Wenger.

¹³ Le procès verbal de la séance comporte à cet endroit, de manière significative, une correction qui modifie ce passage en « regretteraient, tout en s'inclinant ». Il est plus probable que la déclaration des autorités fédérales rapportée par le doyen était en rapport avec la question alors lourde d'implications de l'usage de l'atome à des fins civiles ou/et militaires.

¹⁴ Ses meilleurs travaux datent de ou précèdent cette période.

celles de Bradt, Busch et Wescott et c'est finalement Bradt qui s'impose. Ce dernier semble avoir autant impressionné par son parcours universitaire riche en appels et postes occupés que par l'appui marqué de Paul Scherrer dont il fut l'assistant entre 1939 et 1946 ¹⁵. Richard Extermann, recueillant les fruits de sa suppléance réussie de Weiglé, s'imposait pour sa part devant l'hollandais Bijl pour le poste de professeur extraordinaire tout en conservant sa charge de chef des travaux. Les deux sont officiellement nommés par le Conseil d'Etat à la fin de 1948.

Mais l'histoire de la succession de Weiglé ne se terminait pas là. Un (nouveau) coup de théâtre survenait quand Bradt, ne se sentant manifestement nullement lié par les conditions d'engagement initiales, posait des nouvelles conditions à sa venue: il demandait une augmentation substantielle des crédits accordés à l'Institut, l'engagement de personnel supplémentaire et une rapide mise à niveau du statut d'Extermann pour égaler le sien ¹⁶. La raison de cette dernière exigence, a priori surprenante, s'explique, à la lumière d'autres documents. Bradt ne souhaitait nullement assurer l'enseignement général de la physique: en essayant ainsi de déléguer cette responsabilité à un Extermann promu, Bradt dévoilait son peu d'intérêt pour assurer au sein du nouvel Institut des fonctions autres que celles liées à la pure recherche. Cette demande irrita quelque peu les Genevois qui pensaient que les informations fournies aux candidats du concours liaient de manière définitive les vainqueurs. Le président du DIP Picot s'empressait pourtant, lors d'une entrevue avec le doyen et Bradt, d'accéder en grande partie aux exigences considérables du nouveau professeur. Non content des concessions obtenues, celui-ci laissait entendre qu'il pouvait accepter mais à condition d'entrer en fonction seulement après l'achèvement de la construction du nouveau bâtiment de physique (la remise de ce dernier était à ce moment prévue pour 1951). Bradt confirmait ainsi son peu d'empressement à remplir des fonctions administratives et surtout les tâches lourdes liées à la construction et l'équipement du nouveau bâtiment.

Les concessions importantes que Picot s'appropriait à faire à leur nouveau collègue n'étaient pas du goût de tous les ordinaires de la faculté. Lors de la séance du 16 mars, des voix manifestèrent leur inquiétude face aux largesses faites à Bradt. A l'image du doyen Wenger qui déclara qu'il avait lui-même cherché à « dissuader le président du Département [DIP] de dépasser certaines limites », on craignait que les moyens importants accordés à la physique, ne rompent l'équilibre fragile des forces entre les disciplines de la faculté et ne compromettent d'autres demandes faites au DIP qui ne manquait en cette période aucune occasion de souligner la nécessité de faire des économies.

La surprenante générosité du Département n'allait finalement pas être mise à contribution: Bradt finissait par démissionner avant même de prendre ses fonctions et cela malgré les nouvelles concessions qui lui avaient été faites: on avait accepté de le décharger des tâches administratives

¹⁵ Spécialisé dans la physique nucléaire et les rayons cosmiques, Bradt pouvait se prévaloir à l'époque du concours à Genève d'avoir déjà reçu les appels des Universités de Purdue (Lafayette) et de Lund, en ayant entre temps également travaillé à Rochester (c'est de cette époque que date sa collaboration avec Bernard Peters sur la présence des noyaux lourds dans les rayons cosmiques qui lui apporta la notoriété).

¹⁶ Annonce lors de la séance des P. O du 16 mars 1949.

(elles devaient être confiées à Extermann) et on l'autorisait à prendre ses fonctions qu'à l'achèvement du nouveau bâtiment en contrepartie de son engagement à demeurer à l'Université pour au moins dix ans. Les ponts entre Bradt et les Genevois furent définitivement rompus quand il fit savoir qu'il ne pouvait pas prendre cet engagement. La faculté décidait alors de nommer Extermann professeur ordinaire que l'on chargeait du coup aussi des enseignements de physique expérimentale « supérieure » en attendant l'arrivée d'un second professeur, remise à plus tard ¹⁷.

L'épisode de l'engagement manqué de Bradt allait peser lourdement sur la suite de l'histoire de la physique genevoise. La faculté tira en effet rapidement les leçons de cet échec: on ne pouvait espérer s'assurer les services d'un physicien de renom avant que le nouvel Institut de Physique ne fût achevé. Le retard « inexplicable et non-motivé » de la construction du nouvel édifice était ressenti comme la source des problèmes rencontrés et on l'attribua, dans les milieux universitaires du moins, à la lenteur du Département des Travaux Publics ¹⁸. Des nombreuses voix dénonçaient déjà depuis un certain temps la lenteur des procédures et des travaux et cela depuis la phase de planification où il semble qu'il y eût déjà des « lenteurs et des tergiversations ». Certains y voyaient même l'une des raisons du départ de Weiglé ¹⁹.

Tirant les leçons de la déconvenue rencontrée lors de la nomination de Bradt, la faculté adoptait une nouvelle stratégie: on laissait les personnes déjà en place assurer la marche de l'Institut et superviser l'édification de son nouveau bâtiment; en parallèle, une nouvelle prospection était lancée pour trouver et, en temps voulu, choisir un patron pour la physique genevoise. C'est le début d'une curieuse période où le temporaire perdura bien au-delà de ce qui avait été initialement prévu, bien au-delà en tout cas de l'inauguration du nouveau bâtiment. Au gré des aléas et des difficultés imprévues dans le traitement de certains dossiers de la physique genevoise dans lesquels il joua un rôle central, Richard Extermann, resté de fait seul maître à bord, présida bon gré mal gré à sa marche presque jusqu'à la fin des années cinquante.

Le délicat dossier de la démission de Stueckelberg

L'affaire de la succession de Stueckelberg offre un parallèle saisissant avec celle de Weiglé. Ce n'est pas étonnant tant la situation irrésolue, encore à la fin de 1949, de la succession à la chaire expérimentale de Weiglé a conditionné le devenir de la chaire théorique. Exposons plus en détail les circonstances du départ de Stueckelberg ²⁰. Souffrant de nouveau depuis quelques mois ²¹, Stueckelberg exigea en décembre 1949 du doyen Wenger «[qu'il] remette au Conseil d'Etat sa lettre de démission motivée par son état de santé et diverses raisons personnelles ». Le doyen, non sans avoir prié Stueckelberg de « revenir sur sa décision et

réfléchir au moins 24 heures » finit par se plier à ces exigences quand Stueckelberg revint le lendemain sans avoir changé d'avis. Lors de la réunion des P. O. du 19 décembre Wenger annonçait cette démission à ses collègues tout en laissant entendre qu'« à un certain point de vue tout au moins » elle le soulageait. De fait, nombre de ses collègues semblaient partager son soulagement: lors de la discussion qui suivit, peu de voix s'interrogèrent sur l'acceptabilité de la demande eu égard aux circonstances particulières qui l'entouraient. Une réunion eut lieu entre le doyen, le Recteur et le président Picot au début de janvier 1950 lors de laquelle la décision était prise de mettre Stueckelberg en retraite d'invalidité: cette décision allait, après « une étude attentive », être acceptée par le Gouvernement.

Si la démission de Stueckelberg n'avait soulevé que peu d'objections au sein de la faculté et qu'elle était ensuite avalisée sans autre par le Département d'Instruction Publique, elle allait provoquer, dans des cercles plus larges, une vague de réactions qui interrogeaient le bien fondé d'une procédure de mise à pied déclenchée par une personne souffrante manquant probablement de discernement. Dans différentes interventions, la famille de Stueckelberg, mais aussi, plus significativement, le ministre Burckhardt, les physiciens éminents du pays tels Pauli, Weiglé etc., tous demandaient aux autorités genevoises de revenir sur leur décision, jugée quelque peu hâtive, d'accepter la démission d'un professeur éminent ²². Ces interventions, maladroites lorsqu'elles contournaient les voies habituelles de service et dérogeaient aux bonnes pratiques hiérarchiques, n'eurent d'autre effet que d'agacer les autorités genevoises qui tinrent bon ²³: le souci de ne pas courir le risque d'un « accident [pouvant survenir] à M. Stueckelberg au cours de son enseignement » pour lequel « l'Université et le Département devraient accepter la responsabilité » primait officiellement sur tout le reste.

Tout au long des années qui suivirent le Département maintenait son intransigeance dans le dossier Stueckelberg: il ne manquait pas de signifier sa désapprobation face à toute initiative qui pouvait à terme déboucher sur une réintégration de Stueckelberg dans la vie de l'Institut. L'attitude de la faculté des sciences semblait en effet, elle, évoluer vers plus de pragmatisme. Lors de la séance des P. O. du 25 octobre 1950, Jean Piaget faisait état de ses interrogations quant à la position à adopter « lorsqu'on vous parle du cas Stueckelberg à l'étranger » et faisait judicieusement remarquer que Stueckelberg nommé honoraire pourrait donner des cours libres qui, ne faisant pas partie du programme régulier de la faculté, « ne présenteraient pas les mêmes inconvénients que des cours annoncés par un professeur ordinaire »: cette solution « permettrait de répondre à des questions qui sont souvent posées notamment par des savants étrangers ». Dans sa réponse le doyen ne cachait pas son embarras teinté de réticence, mais accordait, en ménageant manifestement une porte de sortie, que Stueckelberg « pourra jouir des prérogatives d'un professeur honoraire c'est-à-dire d'annoncer des cours libres soumis à

¹⁷ Séance des P. O. du 9 mai 1949.

¹⁸ Le nouveau bâtiment de physique sera finalement inauguré en 1952.

¹⁹ P. O. du 20 juin 1946

²⁰ On en trouve un exposé détaillé dans une déclaration du doyen jointe au procès verbal de la séance plénière de la faculté.

²¹ Sa suppléance est assurée à ce moment par Dominique Rivier.

²² Déclaration du doyen, *ibid.*

²³ Dans sa déclaration jointe au procès verbal (voir note 21), le doyen Wenger, tout en offrant une chronologie des événements, déplore et dénonce énergiquement que des requêtes de réadmission de Stueckelberg aient été faites, parfois même à l'insu de la faculté, directement au président du DIP Picot qui en fut « fort ennuyé et [qui] a réprouvé ces démarches ».

l'approbation du Bureau du Sénat et du Département [de l'Instruction Publique]. Ce dernier n'apprécia manifestement pas cette possibilité: le procès verbal de la séance des P. O. du 10 décembre 1951 rapporte « que le Département s'est ému de voir [annoncés] deux cours inscrits sous le nom du Professeur Stueckelberg et a demandé si des modifications étaient survenues à la faculté ». Face à cette critique la faculté faisait marche arrière. Elle revenait à la charge une année plus tard avec de nouveau l'annonce d'un cours de l'honoraire Stueckelberg pour le semestre d'hiver 1952: cette fois encore le Département mettait son veto malgré une intervention du Recteur ²⁴.

A la décharge de l'Université et du DIP il faut souligner qu'ils avaient dès le début cherché à arranger pour Stueckelberg une situation acceptable: il recevait du président du Département de l'Instruction Publique une aide extraordinaire de 6000 Francs pour le « dégager de l'embarras financier » ²⁵, alors qu'une initiative des physiciens visait à « le charger de travaux rémunérateurs (sic) en dehors de fonctions officielles cantonales » ²⁶. Le DIP se montrait en outre disposé à « établir un statut particulier pour résoudre l'important et délicat problème de la situation de M. Stueckelberg qui serait attaché comme chercheur et rétribué en cette qualité à l'Institut de Physique » ²⁷, avant qu'il ne soit mis au bénéfice d'une rente d'invalidité dès juillet 1950 à laquelle viendrait s'ajouter le salaire, resté disponible, de son assistant: Stueckelberg « jouira donc d'une rétribution sinon grande, tout au moins décente » ²⁸. De plus, on envisageait de lui décerner le titre de professeur honoraire qui lui permettait de rester (du moins moralement) présent au sein de l'Université. En somme, comme le déclara le doyen genevois au professeur Rutishauser venu le voir pour plaider la réintégration de Stueckelberg dans « cadres universitaires », sa « situation était irréversible, mais pas intolérable comme le bruit en a couru » ²⁹. De fait, certaines décisions prirent plus de temps pour être mises en œuvre: la nomination de Stueckelberg comme professeur honoraire n'allait survenir qu'en novembre 1950 ³⁰.

Durant l'année suivant la démission de Stueckelberg sa suppléance fut assurée par ses élèves, sans que ne soit explicitement posée la question de sa succession ³¹. Quand il annonce sa démission, Stueckelberg était déjà remplacé par Dominique Rivier. Ce dernier, en partance pour les Etats-Unis, était remplacé vers la fin janvier par T. A. Green. Lors de la séance des P. O. du 21 mars 1950, Richard Extermann signale qu'André Houriet donnera 2 heures de mécanique ondulatoire, Adolphe Kind 2 heures d'électrodynamique alors que Green sera directeur des travaux pra-

tiques. Pour le semestre d'hiver 50-51 la suppléance est confiée à André Houriet ³². Lors de la séance des P. O. du 25 octobre, Richard Extermann explique que pour dispenser une culture comparable à celles qu'offrent Bâle et Zurich, il faut que les six heures de l'enseignement de la physique théorique soient assurées par MM Houriet et Kind. Prenant acte des compétences de ce dernier, certains membres de la faculté s'interrogent s'il ne faudrait pas le nommer privat-docent, mais le doyen préfère surseoir à cette décision: les termes du procès verbal laissent penser qu'il estime que toute initiative administrative autour de la question Stueckelberg est à éviter: « le moins possible on parlera de cette affaire à l'extérieur de la faculté, le mieux sera » ³³.

Ces solutions « locales » se termineront (même si que temporairement) quand, suivant la proposition de la commission facultaire en charge du dossier de la physique théorique, on décidera début 1951 de confier la suppléance à une « personnalité stable et de grande envergure ». Bien qu'il soit encore question de « suppléance », cette décision signale le début d'une démarche explicite pour chercher un successeur à Stueckelberg. Sans doute fallait-il laisser passer un peu de temps pour ouvrir la procédure de sa succession: Stueckelberg, d'une manière ou d'une autre encore « présent » et, pour beaucoup, en simple « congé » et non définitivement parti, « sa chaire » ne pouvait faire l'objet d'une franche procédure de renouvellement. Ainsi, le début des années cinquante voit, après les départs de Weiglé et de Stueckelberg, l'Institut de physique dans une singulière situation d'attente où des décisions et nominations cruciales pour son avenir sont suspendues et renvoyées à plus tard.

La première personnalité « stable et d'envergure » à la succession de Stueckelberg était donc approchée encore à titre de suppléant pour une année (été 1951-hiver 51-52) : il s'agissait de Gregoire Wannier qui à ce moment travaillait à la Bell Telephone Company et que Scherrer considérait comme l'un des meilleurs théoriciens du moment. Wannier commençait sa suppléance le 23 avril 1951. Une année après Richard Extermann faisait le point sur la situation de la succession Stueckelberg en les termes suivants : la nécessité de choisir une personnalité d'un « éclat particulier » posait un problème que ne pouvait être résolu qu'en jouant sur l'attrait du Laboratoire de Physique Nucléaire de l'Institut, le seul atout de Genève aux yeux d'Extermann, à défaut d'un attrait financier. Trois possibles successeurs étaient cités: Wannier qui avait fait une excellente impression lors de la suppléance qu'il venait d'accomplir, Viktor Weisskopf et Abraham Pais. Le Bâlois, malgré un salaire américain que Genève ne pouvait égaler semblait volontiers prêt à retourner en Suisse. Pais, recommandé par Scherrer, et qui avait participé à plusieurs congrès préparatoires du Laboratoire de Physique Nucléaire, semblait également intéressé. On jugeait par contre que Weisskopf serait « difficile à décider ».

On convenait que Stueckelberg qui restait attaché l'Institut de Physique en tant que professeur honoraire et chercheur devait avoir son mot à dire: la faculté était consciente que « son influence et celle de ses amis [pouvait] jouer un certain rôle ». De fait, Stueckelberg faisait savoir qu'il « fera

24 Séance plénière du 4 février 1952.

25 P. O. du 19 juin 1950.

26 C'est ce que rapporte Extermann lors de la séance des P. O. du 6 février 1950.

27 P. O. du 15 mai 1950.

28 P. O. du 19 juin 1950.

29 Ibid.

30 L'arrêté de nomination date du 7 novembre, voir P.O. du 29 janvier 1951, aussi P. O. du 28.11.1960.

31 Il est vrai que dans cette période le statut de Stueckelberg et son avenir au sein de l'Université donnent encore lieu à des interrogations et que des démarches continuent en vue de sa réintégration malgré la fermeté des autorités locales.

32 P. O. 19 juin 1950.

33 Kind demandera et obtiendra sa nomination de privat-docent un peu plus tard, voir séance plénière du 29 janvier 1951.

opposition si on envisage un professeur de second ordre, mais il ne bougera pas s'il est question de M. Weisskopf » et qu'il n'avait non plus aucune objection à la venue de Pais. Il «[faisait] toutes réserves » par contre concernant Wannier, son ancien assistant, « dont il lui serait désagréable de voir candidature »³⁴.

Les réserves de Stueckelberg n'émurent manifestement pas la faculté puisque celle-ci chargeait Extermann de prospecter auprès des successeurs pressentis Wannier inclus. L'affaire devenait de plus en plus pressante: on n'hésitait en effet pas à interpellier directement le Département de l'Instruction Publique (DIP) comme les firent les « physiciens suisses qui se sont étonnés du retard mis au renouvellement du titulaire de la chaire de physique théorique »³⁵ ou encore Pauli qui intervint pour suggérer quelques noms parmi ses élèves.

La faculté allait de nouveau mal estimer les exigences d'un candidat de prestige digne de la succession Stueckelberg. Des signaux d'alerte sur l'importance de moyens à engager s'étaient pourtant manifestés: Extermann constatait lors de ses démarches que les pressentis américains liaient leur intérêt pour Genève avec la possibilité d'engager dans leur équipe non seulement des assistants mais aussi des professeurs agrégés ce qui ne pouvait qu'effaroucher les Genevois habitués à des équipes bien plus modestes. De fait, certains à la faculté s'interrogeaient sur l'importance qu'ils voulaient vraiment donner à la chaire théorique au vu du coût d'une succession de prestige qui risquait sérieusement de conduire à un « déséquilibre des forces de la faculté, de l'Institut de Physique et à une impasse financière insoluble »³⁶. Au sein de l'Institut de Physique d'autres besoins restaient en effet à satisfaire: la question de la création d'un enseignement de physique générale différencié de celui médecins et ainsi mieux adapté aux futurs théoriciens rappelait que l'on n'avait toujours pas pourvu le second poste d'experimentaliste prévu dans la succession de Weiglé. Extermann ne manquait d'ailleurs pas de rappeler à ce sujet combien la gestion de l'Institut en l'absence d'un autre collègue, susceptible de le décharger d'une partie de ses lourdes tâches administratives, l'éloignait de sa recherche.

La venue éphémère de Wannier

Pour éviter ce que certains membres de la faculté n'hésitaient pas à taxer de « mégalomanie » on décidait de pousser plus loin les pourparlers avec Wannier dont on espérait les prétentions plus modestes. Quant au problème de la création d'un enseignement de physique expérimentale destiné aux théoriciens, on le résolvait en nommant, en attendant d'ouvrir le concours pour la chaire extraordinaire, un chargé de cours³⁷. La nomination du successeur de Stuec-

³⁴ Il est difficile de savoir si cette réserve avait un fondement scientifique ou si elle ne résultait que du désagrément de voir un ancien subordonné accéder à une position dominante.

³⁵ Collège des professeurs ordinaires de la faculté (P. O.) du 11 mai 1953.

³⁶ Ibid.

³⁷ P. O. du 29 octobre 1953. La charge de cours fut confiée début 1954 à Georges Béné, à cette époque privat dozent à Genève et membre du CNRS. Béné allait dans les années qui suivirent être promu professeur associé puis finalement être nommé à la chaire extraordinaire (voir P. O. du 28.11.1960).

kelberg ne touchait cependant pas à sa fin. Début 1954 on hésitait encore sur la procédure: la faculté tenait à procéder par appel pour souligner l'importance accordée au nouveau venu et lui donner tout le prestige nécessaire pour ses futurs contacts avec l'équipe du CERN mais le président du DIP Picot n'y était pas favorable. La situation se compliqua encore un peu plus quand Wannier fit savoir qu'il ne pouvait pas prendre ses fonctions avant l'été 1955. Refroidie par le peu d'empressement montré par Wannier, la faculté rouvrait aussitôt les dossiers d'autres candidats. Même si l'appel à des personnalités de renom comme Weisskopf ou Pais n'était désormais plus d'actualité³⁸, des théoriciens à la réputation montante restaient à l'étude, notamment Res Jost et Felix Villars. On soulignait à leur propos qu'ils avaient sur Wannier l'avantage d'être toujours dans le circuit académique sans pour autant lui être inférieurs sur d'autres points³⁹.

Malgré la volonté du DIP d'en finir au plus vite la faculté voulait prendre son temps. La réussite des physiciens locaux à assurer l'intérim lui permettait certes de temporiser mais il y avait d'autres raisons à ne pas trop se presser: des nouvelles pistes pour la succession continuaient de surgir. En avril, on apprenait que Raymond Daudel, collaborateur de Louis de Broglie laissait entendre son intérêt pour Genève avec l'assentiment du Nobel français. Une nouvelle encore plus prometteuse tombait avec la nomination de Felix Bloch aux fonctions de premier directeur du CERN. C'est probablement Stueckelberg lui-même qui suggéra que l'on pouvait essayer de s'attacher les services du Nobel suisse puisqu'en tant que directeur du laboratoire européen il allait être déjà sur place et de surcroît dans les locaux de la physique genevoise⁴⁰. Outre celui de ne pas devoir assurer l'intégralité du salaire d'une sommité comme Bloch, ce montage offrait l'avantage d'amener à l'Institut de Physique les assistants et le matériel personnel de Bloch, une aubaine jugée à l'époque inespérée⁴¹. De fait, Bloch laissait entendre officieusement qu'il acceptait de collaborer comme professeur à l'enseignement genevois selon un « statut spécial » sans contrepartie financière autre que symbolique. Le DIP joua le jeu: en acceptant de décharger Bloch de toute obligation liée habituellement à une chaire contre juste « des conférences organisées ad hoc »⁴² il lui accordait de fait un statut proche d'un professeur au Collège de France⁴³. Bloch confirmait peu après officiellement son intérêt.

³⁸ Weisskopf posait comme condition préliminaire à sa venue l'établissement confirmé du CERN à Genève. Le futur genevois du CERN restait en effet en suspens: un référendum contre sa présence venait d'être lancé et en attendant le vote (27-28 juin 1953), la faculté suspendait les tractations avec Weisskopf. Pais de son côté avait entre-temps refusé d'envisager Genève

³⁹ P. O. du 25 janvier 1954. Villars continuait à l'époque sa carrière au M.I.T comme professeur assistant et semblait y avoir des bonnes perspectives de promotion alors que Jost était membre de l'Institute for Advanced Study de Princeton.

⁴⁰ Les premiers membres du CERN, arrivés à Genève depuis peu, furent provisoirement installés dans le tout nouveau bâtiment de l'Institut de Physique; cela n'alla d'ailleurs pas sans provoquer un certain émoi auprès des physiciens genevois qui se sentirent quelque peu « envahis » (procès verbal de la séance plénière du 15 juillet 1953).

⁴¹ P. O. du 29 avril 1954.

⁴² Lettre de Bloch à Extermann du 11 mai 1954, AEG, P. O. du 21 juin 1954.

⁴³ Lettre du doyen Wenger à Bloch du 21 juin 1954, AEG.

Les services de Bloch acquis, la quête d'une personnalité prestigieuse était terminée et il ne restait plus à la faculté qu'à choisir une personne pour prendre en charge l'enseignement théorique ordinaire, problème qu'un concours « normal » devait pouvoir amplement régler. Il se déroula entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre: on enregistra les candidatures de Konrad Bleuler (Uni. Zürich), Pierre Bouvier (Collège de Genève), Hersz Wermus (Institut Central ORT de Genève pour la formation d'instructeurs des écoles techniques), André Petermann (Manchester), Felix Villars (M.I.T.) et Grégoire Wannier (Bell Labs). Mis à part Wermus et Villars tous étaient d'anciens élèves ou collaborateurs de Stueckelberg. Lors de la séance du 10 octobre 1954 la commission de nomination proposait en première place Wannier et en deuxième Villars. Malgré les services rendus par Wannier et l'engagement moral qu'Extermann estimait lui devoir, la faculté ne suivit pas l'avis de la commission: après un débat d'où ressortit clairement que Villars jouissait, outre la forte recommandation de Scherrer, d'un fort soutien local, c'est lui qui remporta d'une courte longueur le vote ⁴⁴. Les champs d'activité respectifs des candidats n'étaient pas étrangers à cette préférence. La physique du solide de Wannier, bien que s'inscrivant mieux dans les travaux de l'Institut genevois, vit son importance éclipsée par la physique nucléaire et corpusculaire portée par un Villars dont la velléité de collaboration étroite avec le CERN ne faisait aucune doute. Pour finir, on espérait que Villars, de dix ans cadet de Wannier, allait avoir des prétentions salariales plus modestes.

Encore une fois, la suite ne se passa pas comme prévu. La préférence donnée à Villars était remise en question quand la commission de préavis décidait en janvier 1955 de recommander au DIP la nomination de... Wannier. Les motifs de ce revirement ne sont pas clairs. Certaines informations indiquent que l'attachement d'Extermann pour la candidature de Wannier avait pesé dans la décision. Quoi qu'il en fût, dans les mois qui suivirent, alors que Lacroix continuait toujours la suppléance, le DIP, la faculté et Wannier négocièrent les conditions précises de sa venue. Le nouveau professeur ordinaire de physique théorique prenait finalement son fonctions à l'automne 1955. Les deux chaires ordinaires laissées vacantes depuis presque dix ans se voyaient enfin repourvues.

Tout semblait finalement rentré dans l'ordre même si tout n'était pas parfait: la chaire extraordinaire de physique expérimentale dont l'enseignement était assuré provisoirement par le chargé de cours Georges Béné restait à pourvoir alors que le beau projet de la collaboration avec Bloch avait capoté puisque ce dernier avait entre-temps renoncé à son poste au CERN pour retourner aux Etats-Unis. Un autre coup de théâtre allait troubler le semblant de normalité retrouvée. Au cours de l'été 1956, quelques mois seulement après son engagement, Grégoire Wannier faisait parvenir une lettre de démission au nouveau président du DIP Borel: suite à l'intervention du doyen Chodat cette démission était transformée en une demande de congé pour le semestre d'hiver 1956-57. Lors de la discussion au Collège des professeurs ordinaires (P. O.) on se doutait que la demande de

congé n'allait pas garantir le retour de Wannier. De fait, ce dernier démissionnait pour de bon en février 1957 ⁴⁵.

On ignore les raisons du soudain départ de Wannier. Il est certain que l'atmosphère entourant l'Institut de Physique et son fonctionnement n'était pas tout à fait sereine: un certain nombre de documents font état de problèmes. Le procès verbal de la séance des P. O. du 5 octobre 1956 évoque un « malaise qui semble régner actuellement à l'Institut de Physique ». Des difficultés survenues à l'occasion du paiement de certaines factures liées à l'équipement de l'Institut avaient ternies les relations entre le DIP, le Département des Travaux Publics et l'Université, mais ce dossier qui impliquait surtout Extermann n'avait en principe pas pu influencer sur la situation de Wannier. Une autre dossier pu jouer un rôle. Depuis sa nomination comme ordinaire, Extermann assumait également la direction de l'Institut dont l'activité s'identifiait jusqu'à là aux yeux de tous avec la physique expérimentale. On se souvient comment, lors de la succession de Weiglé, la direction de l'Institut fut tacitement confiée à son remplaçant expérimentaliste (et non pas au théoricien Stueckelberg). Les années d'après-guerre voyaient pourtant s'accélérer la montée en puissance de la physique théorique. Son importance était renforcée par la question, à l'époque omniprésente dans les décisions institutionnelles, des études nucléaires et des promesses de généreux financement pour les développer. D'autres directions de recherche s'affirmaient également et ainsi, au milieu des années 50, l'identification entre l'Institut de Physique et le Laboratoire de Physique Expérimentale commençait à être ressentie comme une anomalie. On soulignait ainsi que le terme « institut », désignant avant tout un laboratoire dédiée à un domaine de recherche donné, n'était plus propre à couvrir les activités aussi multiples que celles logées dans le nouveau bâtiment, physique expérimentale, théorique, géophysique et d'autres encore ⁴⁶. C'est la raison derrière le changement de nom qui vit dans ces années l'Institut de Physique devenir « Ecole de Physique ».

Les changements dans les rapports de force entre les différents domaines de la physique allaient se ressentir sur les plans administratifs et hiérarchiques: la première moitié de 1956 vit une réflexion sur le règlement de l'Institut de Physique et en particulier sur l'organigramme de sa direction. Pour satisfaire au nouveau schéma, Extermann démissionnait de la direction de l'Institut pour devenir « que » directeur de l'Institut de Physique Expérimentale alors que la direction de l'Ecole était confiée au collège de professeurs de physique. Ces changements étaient certes de nature à renforcer la position de Wannier mais ils montrent surtout le déséquilibre disciplinaire au moment où Wannier prenait ses fonctions. Il se peut que Wannier n'eut pas la patience de les attendre mais il eut sans doute encore d'autres raisons. Quoi qu'il en fût, en attendant la nomination des deux ordinaires manquants, la faculté nommait un comité de gestion temporaire incluant Extermann et Béné, et présidé par le doyen Chodat ⁴⁷.

44 P. O. du 14 octobre 1954. Dans une lettre à Picot du 23 juillet 1954 Pauli avait déjà fait savoir que Villars constituait à ses yeux le meilleur candidat suisse pour le poste.

45 P. O. du 25 février 1957.

46 P. O. du 5 octobre 1956.

47 Ibid.

La nomination avortée de Villars

Avant même le départ définitif de Wannier on s'activait déjà pour remédier à ce nouveau coup dur. Roger Lacroix, que l'on avait promu au poste de chef des travaux, reprenait la suppléance et la faculté reprenait ses contacts avec des possibles successeurs⁴⁸. Un nouveau dossier venait compliquer encore plus la situation: fin 1956 la faculté entamait l'examen de la création d'une nouvelle chaire de « physique nucléaire » qui allait porter le nombre de professeurs de physique à quatre si l'on incluait la chaire extraordinaire de physique expérimentale⁴⁹. Les raisons derrière cette décision sont multiples mais la perspective de subventions considérables que la Confédération s'apprêtait à octroyer pour développer le champ des études nucléaires avait sans doute joué le plus grand rôle. Comme la distribution de ces fonds devait se faire selon l'importance des centres suisses comptée en nombre de chercheurs et projets, Genève, comme d'autres institutions, faisait tout pour se positionner au mieux dans la course. Il n'est pas possible d'aborder dans cet article les détails de l'affaire des subventions fédérales dont les retombées sur la politique académique genevoise (et au-delà) furent capitales. Qu'il me suffise de mentionner que les années qui allaient suivre virent plusieurs coups de théâtre avec en toile de fond toujours l'enjeu des subventions pour la recherche nucléaire.

Les contacts repris dès février 1957 avec Villars, manifestement peu rancunier, étaient prometteurs et laissaient espérer que sa venue sur appel allait combler, cette fois-ci pour de bon, le vide laissé par la démission de Stueckelberg. Il ne s'agissait pas que de la physique théorique: l'arrivée du nouveau professeur ordinaire devait aussi aider à stabiliser un Institut dont la marche dépendait, pour certains, trop d'un seul homme (Extermann) dont les agissements causaient dans les coulisses institutionnelles une certaine préoccupation. Une fois de plus les espoirs des autorités académiques allaient être déçus. On apprenait en février 1958 que Villars renonçait à accepter l'appel de Genève alors que tout semblait converger jusque là vers un accord. Malgré le fait qu'il était entre-temps devenu américain et la vexation subie lors du choix de Wannier, Villars réagissait d'abord favorablement à la relance des Genevois. Venu sur invitation du président Borel en mars 1957 pour prendre la mesure de la situation locale, Villars le rencontra de nouveau en mai en présence du doyen qui rendit compte de l'entrevue en des termes très optimistes⁵⁰. Une autre rencontre tout aussi positive eut lieu en juillet. Mais d'autres enjeux dépassant largement la question de la physique théorique se jouaient dans les coulisses dont on ne découvrit l'ampleur et le rôle déterminant qu'après coup.

Les documents dont on dispose pour retracer ce nouveau échec de la succession Stueckelberg sont d'autant plus fournis qu'ils rapportent le début d'un grave conflit entre Richard Extermann et ses autorités de tutelle, conflit qui allait en fin de compte déboucher, deux ans plus tard, sur sa mise en congé⁵¹. Dans la séance du 28 avril 1958 le doyen, après

avoir annoncé le renoncement de Villars, rendait Extermann directement responsable du fiasco. Son rapport joint au procès verbal nous en apprend plus: par un double jeu qu'il aurait pratiqué vis-à-vis de sa faculté, Extermann aurait fait capoter non seulement la venue de Villars à Genève mais aussi (et surtout) un plan général de développement de la physique genevoise sur fond des promesses de la manne fédérale pour les études nucléaires. Avec les documents à disposition et surtout avec le recul d'aujourd'hui, on peut penser que les torts étaient partagés. Lors de ses négociations avec Villars, la faculté par l'entremise de son doyen, et en accord avec le DIP, lui avaient proposé une mission plus large. Il s'agissait de constituer un plan de réorganisation de l'Institut de Physique et de développement de ses activités dans le domaine du nucléaire. En octobre Villars rendait aux autorités genevoises un memorandum, « Propositions pour la réorganisation de l'Institut de Physique à l'Université de Genève » qui exposait en même temps les conditions de sa propre venue. Certains points de ce projet, en particulier le découpage que Villars préconisait pour les futures recherches de l'Institut heurtèrent les vues d'Extermann qui reprochait à Villars de ne pas respecter ce qui se faisait déjà à Genève⁵².

Cette divergence affecta les rapports entre les deux hommes mais c'est une autre raison qui fut déterminante dans le renoncement de Villars. Le « Plan Villars » incluait un volet régional qui exposait ses vues sur la collaboration et l'édification des projets communs avec les autres centres romands. L'enjeu était, comme déjà mentionné, la répartition des fonds fédéraux pour le développement des recherches nucléaires. Mais Villars n'était pas le seul à réfléchir à cette époque à la réorganisation de la recherche genevoise et romande. Le « groupement des physiciens suisses » et celui des physiciens romands développaient de leur côté et largement à l'insu des autorités genevoises une autre stratégie pour capter aux mieux les subsides de la Confédération. Profitant de son rôle central dans la physique genevoise et de sa bonne implantation dans les milieux romands et suisses (il jouissait de l'appui de Scherrer), Extermann participait activement à l'élaboration de ce plan qui ignorait les velléités des autorités politiques et décanales genevoises. Alors que le « plan Villars » suivait l'avis de ces dernières en accordant à Genève la part belle en faisant d'elle le pôle de toute recherche nucléaire romande autour duquel les autres centres devaient s'organiser, le plan des physiciens romands, plus fédérateur, jouait la carte régionale et tenait surtout compte des initiatives déjà existantes.

Quand Villars alla consulter les responsables des autres centres romands il fut fraîchement accueilli car perçu comme l'émissaire d'un certain « impérialisme » genevois. Il comprit que les chances de voir son plan accepté étaient nulles, d'autant plus qu'à Genève Extermann et ses protégés avaient entre-temps obtenu, avec l'appui de Scherrer, des subsides fédéraux importants. Bien qu'il ne liait pas formellement sa venue à la réussite de son plan, Villars jetait tout de même l'éponge laissant Extermann et la faculté s'accuser mutuellement d'avoir ignoré sciemment les

48 Ibid.

49 P. O. du 5 novembre 1956.

50 P. O. du 24 juin 1957.

51 Début 1960, le président du Département d'Instruction Publique nommait de son propre chef une commission d'expertise pour évaluer

la marche de l'Institut de Physique. Quelques mois après (20 juillet), Extermann se voyait « accorder » un congé par le Conseil d'Etat genevois; malgré son opposition et la bataille juridique qui s'en suivit, il ne reprit plus ses fonctions.

52 Entre autres ses recherches spectroscopiques

démarches de l'autre ⁵³. Malgré le conflit ouvert entre Extermann et sa Faculté, l'année 1958 ne connut pourtant pas d'autres esclandres, du moins publiques.

L'engagement de Jauch

Le fiasco de l'engagement de Villars obligeait la faculté à repenser à nouveau l'organisation de la physique genevoise. L'une des conséquences était l'abandon du projet de la chaire de physique nucléaire dont la Faculté réalisait qu'elle n'avait plus les moyens (on considérait qu'Extermann les avait déjà accaparés). Cela signifiait aussi qu'il fallait repenser à nouveau le profil de recherche du futur professeur de physique théorique. Jusqu'ici la perspective de l'ouverture d'une chaire en physique nucléaire expérimentale déterminait ce dernier comme un théoricien du même domaine; désormais on voulait mettre plutôt l'accent sur la physique du solide, un autre domaine mis en exergue dans le mémorandum de Villars ⁵⁴. On le voit, le sort de la chaire de physique théorique continuait à être lié, bon gré mal gré, aux chaires expérimentales.

La rédefinition du profil de la chaire théorique explique que le suivant théoricien pressenti pour l'occuper fut Robert Schafroth, élève et assistant de Pauli, spécialiste reconnu de la supraconductivité professant à l'époque à Sydney. Bénéficiant des faveurs des autorités genevoises dès juin, Schafroth acceptait l'appel mais demandait de bénéficier d'une équipe élargie des théoriciens, un professeur extraordinaire, un chargé de cours et un assistant ⁵⁵. Sa nomination était proposée à l'unanimité lors de la séance des professeurs ordinaires de la faculté le 7 juillet 1958. Le sort devait pourtant frapper encore une fois la physique théorique genevoise. Alors qu'il devait prendre ses fonctions au début de l'année académique 1959, Robert Schafroth disparaissait tragiquement dans un accident d'avion ⁵⁶.

Tout était à refaire, de nouveau. Les choses allèrent cette fois plus vite: lors de la séance des ordinaires du 15 juin 1959, Richard Extermann rapportait une suggestion de Stueckelberg qui attirait l'attention sur Josef Maria Jauch, « en contact avec le CERN et dont la venue serait des plus favorables ». Les liens de Jauch avec le CERN tombaient à point: la faculté ⁵⁷ venait juste de prendre connaissance d'un projet de la *Société Académique* de Genève préconisant la création d'une chaire de physique nucléaire « orien-

⁵³ Au rapport du doyen Extermann opposait le sien qu'il lut lors de la séance du 23 juin ; il y rejetait toute la faute sur le doyen dont il dénonçait le peu d'écoute et les manières dictatoriales.

⁵⁴ P. O. du 28 avril 1958.

⁵⁵ Dans sa biographie de Pauli ("No time to be brief", Oxford University Press, 2010), Ch. P. Enz donne des détails supplémentaires sur Schafroth en livrant un détail intéressant: alors qu'il préparait sa venue à Genève, Schafroth aurait proposé à Enz de le rejoindre comme professeur associé (p. 452). En fait, Charles Enz allait rejoindre Genève quelques années plus tard comme professeur ordinaire.

⁵⁶ P. O. du 15 juin 1959.

⁵⁷ Après des études à l'ETH, Jauch se rend aux États-Unis pour travailler sur sa thèse avec E. Hill à l'université de Minnesota. Retourné en Europe en 1940, il devient assistant de Pauli qu'il suivra deux ans après pour retourner aux États-Unis et devenir professeur-assistant à l'université de Princeton (1942-1944). En 1946, Jauch accepte le poste de professeur associé puis de professeur ordinaire de physique théorique à l'université d'Iowa. Il retourne en Europe en 1959 en tant qu'officier de liaison de l'Office of Naval Research à Londres.

tée vers l'emploi des hautes énergies, en vue de constituer une équipe pouvant préparer des expériences à l'Institut, en contact étroit avec le CERN, pour utiliser ensuite les puissantes machines dont dispose ce centre » ⁵⁸.

Lors de la séance des ordinaires du 29 juin 1959 la commission des chaires de physique proposait à l'unanimité à la faculté la nomination immédiate de Jauch; celle-ci s'empresait d'accepter ainsi que peu de temps après les autorités politiques. Il fallut quand même attendre encore une année pour voir le nouveau professeur prendre ses fonctions. En mission scientifique à Londres durant l'année académique 59-60, Jauch venait cependant de temps à autre à Genève et participait déjà à l'organisation du futur enseignement de l'Ecole de Physique. Parmi les dossiers où sa voix comptait avant même qu'il n'intègre Genève il y eut le dossier de Stueckelberg.

La réintégration de Stueckelberg

Depuis quelques années déjà la faculté assouplissait sa position vis-à-vis de l'ancien professeur de théorie. Quant il fallut pallier à l'arrivée retardée de Jauch, on s'interrogea si son enseignement ne pouvait pas être partagé entre Lacroix et Stueckelberg. Ni Jauch ni la faculté n'osèrent encore franchir le pas en demandant au DIP la réintégration de Stueckelberg parmi les enseignants réguliers. On demanda de nouveau à Lacroix d'assurer tous les cours en réservant à Stueckelberg l'enseignement doctoral ⁵⁹.

Courant été 1960 le doyen genevois rencontrait le président de la Commission des intérêts professionnels universitaires de Lausanne pour « discuter de la situation financière de Stueckelberg ». On devine entre les lignes que plus que sa situation financière, c'était son affiliation à l'une ou l'autre des institutions que l'on se disputait. Peu après, la faculté genevoise reconnaissait « le grand intérêt de retenir à Genève M. Stueckelberg »: des voix soulignaient à ce propos qu'on « devrait confier à ce savant, dans le cadre de l'enseignement de la physique théorique, une participation ou une direction aux séminaires et aux recherches ». On s'accorda, avant même sa prise de fonctions, de consulter Jauch « sur la possibilité de réintégration de M. Stueckelberg à la faculté » ⁶⁰: on le voit, beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts et avait emporté avec elle l'ostracisme qui frappait Stueckelberg depuis sa démission.

Pour Jauch, l'affaire était entendue. Une des ses premières actions académiques fut, dès sa première participation officielle au conseil des professeurs ordinaires, le 24 octobre, de demander la réintégration de Stueckelberg dans la faculté à titre de professeur ordinaire *ad personam*. La faculté suivit son avis et se montra prête à appuyer sa demande

⁵⁸ La faculté, qui s'était d'abord formalisée de l'intrusion dans ses affaires d'une instance extérieure, avait finalement acceptée d'examiner de plus près cette suggestion reconnaissant le grand appui que la *Société Académique* avait donné des années auparavant au projet d'un nouvel Institut. La chaire devint une réalité en 1961: après avoir pressenti Valentin Telgdi dont la candidature capota finalement pour un problème de nationalité, la faculté proposait la nomination de Ernst Heer à l'époque professeur associé à Rochester (P. O. du 23. janvier 1961).

⁵⁹ P. O. du 26 octobre 1959. Les multiples services que Roger Lacroix rendit durant ces années en suppléant à pas moins de trois ordinaires allaient finalement lui valoir une promotion à une charge de cours.

⁶⁰ P. O. du 15 juillet 1960.

auprès du DIP. Cette fois-ci les autorités politiques entrèrent en matière. Les certificats médicaux produits, les enseignements que Stueckelberg assurait déjà à Lausanne et Berne, et la confiance que lui accordaient le Fonds National Suisse et la Commission Atomique Suisse produisirent leurs effets. Lors de la séance du 23 janvier 1961 la faculté demandait officiellement la réintégration de Stueckelberg pour le semestre d'été pour lui confier 2 heures d'enseignement⁶¹. La boucle était bouclée.

Epilogue

La nomination de Joseph Maria Jauch à la chaire de physique théorique allait être finalement la bonne. Elle donna à la physique genevoise le patron dont elle avait depuis

⁶¹ Enseignement « portant en particulier sur la thermodynamique, la mécanique statistique, la relativité restreinte et générale et une introduction à la théorie des champs ».

longtemps besoin: responsable de près ou de loin de la nomination de la plupart de professeurs qui constituèrent, dans les années suivantes, l'équipe de l'Ecole de Physique, Jauch façonna non seulement la théorie genevoise, mais l'intégralité de l'organisation et de la marche de l'institut genevois dans les années suivantes. On en retrouve les effets parfois encore aujourd'hui. La réussite scientifique de Jauch fut aussi considérable: grâce à ses travaux et ceux de ses collaborateurs, Genève devenait un centre important de physique théorique, en particulier dans le domaine des fondements et des applications de la mécanique quantique. Mais ceci est une autre histoire⁶².

⁶² Je compte revenir sur cet aspect de l'histoire de la physique genevoise à une autre occasion.